

700
600
500
400
300
200
100
0
-20
-40
-60
-80
-100
-120
-140
-160
-180
-200
-220
-240
-260
-280
-300
-320
-340
-360
-380
-400

(gamma = nanotesla in SI units)
 (gamma = nanotesla unités SI)

The magnetic total field and vertical gradient were adversely affected by interference from a powerline in this portion of the map sheet. The effect was such that the data were not considered to be usable and thus they have not been shown.

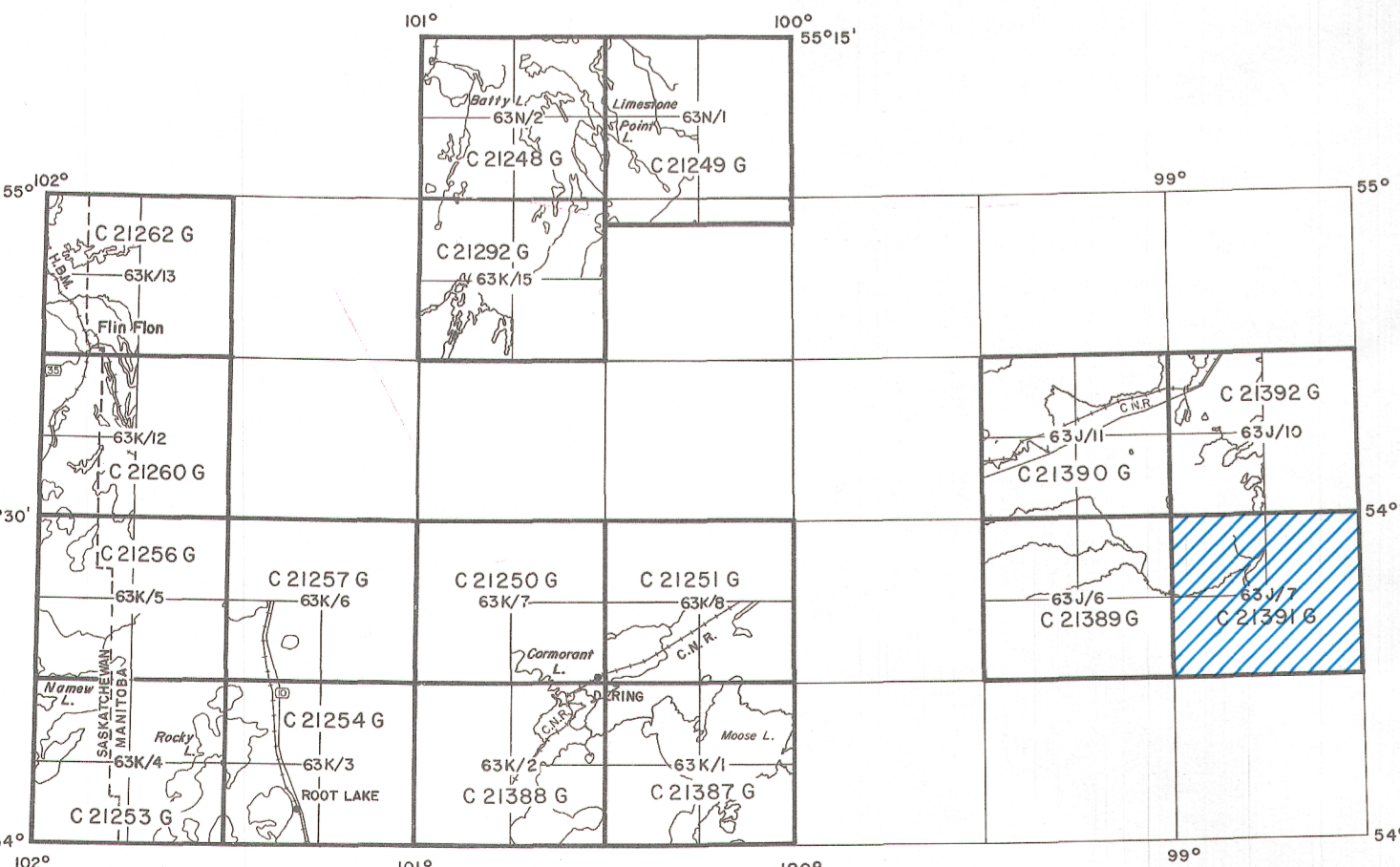
MAGNETIC ANOMALY MAP
 CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES

MAP C21391G CARTE
 HILL LAKE
 MANITOBA

SCALE 1:50 000 - ÉCHELLE 1/50 000



Contribution to Canada/Manitoba Mineral Development Agreement 1984-1987, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.
 Contribution à l'Entente, avouillère Canada-Manitoba sur l'Exploitation minière 1984-1987 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.



This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line dots at the nodes of the regular grid covering the survey area. The gridded data (50m) was reinterpolated to a cell size of 0.2 mm at the published map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Appleton colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one shown. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.
 La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatiques. Les données magnétiques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données troncées sur la grille (50 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux cellules de 0,2 mm de côté à l'échelle des cartes en couleurs. Un code de couleurs a été attribué à chaque cellule selon la valeur aéromagnétique de celle-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleurs APPLETON afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'imprimer les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic gradiometer survey carried out by Kenning Earth Sciences Limited using a Piper Navajo aircraft (registration C-FRR1). Two 0.005 gamma resolution self-orienting caesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail booms of the survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey operations were carried out from August 1986 to October 1986, at a flight altitude of 150 m mean terrain clearance. The average flight line spacing was 300 m. Control lines were flown at an average spacing of 5 km. Flight path recovery was effected using a vertically mounted 35 mm camera.
 After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines are established and the differences in their magnetic values are computer analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50 m grid and contoured. All the data processing and plotting was done by Kenning Earth Sciences Limited except the gridding and contouring which was done using the computer facilities of DataPlotting Services Inc. The Predictive Geomagnetic Reference Field (PGRF) has been removed for the year of survey. The base used for this map was obtained from a National Topographical System 1:50 000 map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
 The profiles shown on the back of this map represent the resultant VLF total field values, that is, the vector sum of the longitudinal, lateral and vertical components of the anomalous field, and the VLF quadrature component of the vertical anomalous field, generated by currents induced in near surface conductive material. The data was measured with a Hera Industries Totem 2A VLF receiver carried in the survey aircraft, and using the orthogonal transmitting station. The VLF transmitters from NLR Seattle, Washington, operating at 24.8 kHz and NSS Annapolis, Maryland, operating at 21.4 kHz were utilized as the primary electromagnetic fields. For each profile, the datum utilized is the flight path of the survey aircraft.
 This type of presentation is utilized to enable the VLF data to be directly compared with the aeromagnetic data using a light table.
 Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées durant un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenning Earth Sciences Limited, au moyen d'un aéronef du type Piper Navajo, immatriculé C-FRR1. Deux magnétomètres à vapeur de césium, d'une résolution de 0.005 gamma, à orientation automatique et séparés verticalement d'une distance de 1,83 m, sont montés dans deux boîtes jumelées de la queue de l'aéronef utilisé. Les travaux de levé ont été réalisés août 1986 et octobre 1986, à une altitude de 150 m hauteur moyenne de vol au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35 mm montée verticalement.
 Une fois les données de levé vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ont été établies; les différences de leurs valeurs magnétiques ont été analysées par ordinateur et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Ensuite les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été interpolées sur une grille dans les carrés mesurant 50 m de côté et ensuite les courbes magnétiques ont été produites. Le traitement des données et le tracé des courbes ont été réalisés par Kenning Earth Sciences Limited. Les services d'ordinateur de la DataPlotting Services Inc. ont établi la grille et produit les courbes magnétiques. Cette carte ne tient pas compte du Champ magnétique prédictif de référence (C.G.D.R.) pour l'année du levé. La carte de base a été reproduite à partir d'une carte du Système de Référence Cartographique National à l'échelle de 1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.
 Les profils au verso de cette carte représentent la résultante des données du champ total de très basse fréquence (VLF), c'est-à-dire, la somme des composantes des vecteurs longitudinaux, latéraux et verticaux du champ anormal, et les composantes en quadrature de très basse fréquence (VLF) du champ vertical anormal, générés par les courants induits aux matériaux conductifs près de la surface du sol. Les données ont été mesurées à l'aide d'un récepteur Totem 2A VLF de la Hera Industries, installé sur l'aéronef utilisé pour le levé et en utilisant la station de transmission orthogonale. Les transmissions VLF du NLR Seattle, ou Washington, émettant sur une fréquence de 24,8 kHz, et du NSS Annapolis, ou Maryland, émettant sur une fréquence de 21,4 kHz ont été utilisées pour les champs électromagnétiques primaires. Pour chaque profil, la ligne de repère utilisée est la trajectoire de l'aéronef. Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer directement les données VLF aux données aéromagnétiques sur une table lumineuse.
 On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût simple de recouvrement et de reproduction.